



## Création et gestion de structures liées aux services d'aide à la personne

Session

40 €

### NOTE / INFORMATION COMPLÉMENTAIRE

---

#### Qu'est ce qu'une microstructure ?

Une entreprise, une association, une coopérative,

de taille modeste (maximum trois salariés),

dans tous les secteurs d'activité,

en auto-entreprise, en indépendant ou sous forme de personne morale (SARL, EURL, Associations coopératives.....).

#### Quelles sont les phases ?

L'analyse : le porteur de projet, l'idée,

De l'idée au projet : les choix (forme juridique, statut fiscal et social),

Le projet : élaboration d'un plan d'affaire,

La mise en place et le lancement de la structure (début de l'activité),

L'approfondissement thématique.

#### Quel parcours ?

Quelle que soit la formation « Microstructures » demandée, un entretien préalable avec le formateur est organisé.

#### Deux objectifs visés :

orienter le futur créateur vers la formation la mieux adaptée en fonction de son projet et de son état d'avancement,

lui proposer un parcours de formation sur un à quatre semestres.

### FORMATIONS PROPOSÉES

Définition d'un projet de microstructures :  
auto-entreprise ? Micro-entreprise ? Association ?

Création et gestion d'associations

## OBJECTIF

---

Informier sur la gestion sociale et administrative des structures d'aide à la personne. Construire le dossier d'agrément qualité à destination de la Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (DIRECCTE).

## PUBLIC

---

Futurs responsables de structures liées aux services d'aide à la personne souhaitant se former aux spécificités de ce secteur et constituer un dossier de demande d'agrément qualité.

## PRÉ-REQUIS

---

Aucun.

## PROGRAMME

---

**Aspects juridiques :** différentes structures possibles, réglementation des services d'aide aux personnes (outils, agréments...), contrats et conventions collectives.

**Aspects économiques :** recrutement des personnels, facturation et règlement des prestations fournies, avantages fiscaux, démarches qualité et contrôle.

**Aspects pratiques :** construction du dossier d'agrément qualité, exploitation des modèles de documents.

## CALENDRIER


---

**Session n° 1 :** du 14 au 18 novembre 2011.

**Session n° 2 :** du 16 au 20 janvier 2012.

24 heures par session.

## LIEU(X) ET JOUR(S)

Cours de jour 

**11e arr.** Cours Municipaux d'Adultes

77, boulevard de Belleville.

Métro : Belleville.

Cours lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 9h à 12h et de 13h à 16h.

**La demande d'inscription à une session se fait durant les deux mois précédant le début de la session.**